

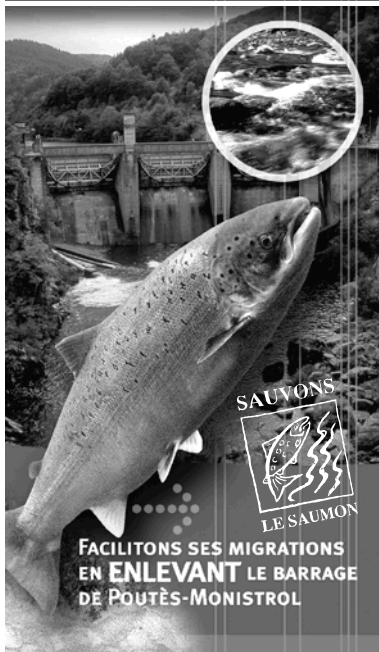
# Campagne pour l'effacement du barrage EDF de Poutès-Monistrol, sur l'Allier.



Bulletin d'infos n° 31  
décembre 2008

**GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT,  
L'HYDROÉLECTRICITÉ DURABLE  
CHERCHE UN AVENIR !**

PARCE QUE LE SAUMON  
DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER  
EST UNIQUE



**Destinataires :** Fédération du Saumon Atlantique, Union Nationale des Pêcheurs, FNE, APS, Fédérations de Pêche de Lozère, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loir et Cher, AAPPMA de Langeac, AIDS, Anper TOS, AIPLPB, Les Amis de la Terre, Liaison Eau 2000, SOS Loire Vivante, AADPPMFEDLB, Frane, Agir pour l'environnement, LPO Auvergne, LPO Haute-Loire, Nature Haute-Loire, LOGRAMI, CMSA, Club des Pêcheurs Sportifs Forez Velay, FFPML, Les Naturalistes Orléanais, Greenpeace. Fondation Nature et découvertes, Patagonia, Lafuma, NASF.

## Grenelle de l'environnement : l'hydroélectricité durable cherche un avenir

La table ronde initiée le 14 septembre par le MEEDDAT, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, autour de la définition de ce que pourrait être l'hydroélectricité durable se termine. L'ensemble des acteurs de l'hydroélectricité, producteurs, élus, ONG, services de l'Etat, Onema a débattu autour d'un « projet de convention d'engagements pour le développement d'une hydroélectricité durable suite au Grenelle de l'Environnement ».

C'est en soi une avancée majeure. Pour la première fois, l'ensemble des acteurs : EDF, CNR -Suez, UFE, France Hydroélectricité, EAF pour les producteurs ; UICN, FNPF, Anper-TOS, SOS Loire Vivante, FNE, FNH, WWF, Cler pour les ONG ; AMF et Anem pour les élus, services de l'Etat et établissements publics (Direction de l'eau et de la biodiversité, Onema, Dideme) ont mis en perspective la relation entre développement de la production hydroélectrique et protection de la biodiversité des écosystèmes aquatiques. Dans son préambule, le texte trace le cadre de la réflexion, évoquant à la fois « les urgences climatiques et énergétiques », « l'impératif de restauration de la qualité des milieux naturels », « la nécessité de doter la France d'une trame verte et bleue », l'importance pour notre pays « d'entrer dans l'ère de la sobriété et de l'efficacité énergétique ». Il fixe un objectif de développement de 2 à 7 TWh (au maximum 10 % de la production actuelle) et reconnaît que 25 % des cours d'eau, soit environ 125 000 km doivent être soit inté-

gralement protégés, soit avoir les ouvrages équipés de dispositifs de franchissement efficaces pour les poissons migrateurs.

Le texte est articulé en 5 chapitres, depuis l'inscription de l'hydroélectricité dans une démarche de progrès, la modernisation et l'optimisation du parc existant dans une approche de développement durable, l'effacement des obstacles les plus problématiques en termes de continuité écologique (Poutès, Vézins, La Roche qui Boit), le développement d'un parc à haute qualité environnementale et la gouvernance pour assurer le bon fonctionnement de la convention. Des intentions louables, innovantes, du jamais vu pour les ONG, en particulier le WWF, qui a participé depuis 2004 à deux groupes de travail, le premier animé par le CLER autour de la création d'un label d'hydroélectricité verte, lancé en 2007, et le second initié par EDF.

En 5 réunions, très animées, avec des « points durs » : sur l'impunité dont jouissent certains producteurs en infraction, multirécidivistes jamais sanctionnés ; sur l'impératif de protection des dernières portions de rivières intactes sur lesquelles il n'est pas question de construire de nouveaux ouvrages (Santoire, Rizzanese) ; ou sur la question des effacements indispensables (celui de Poutès, dans une région « pauvre », étant plus délicat que ceux de Vézins et la Roche qui Boit, dans une région « riche », « la Manche nucléaire »). Les acteurs se sont beaucoup affrontés, mais ils ont compris à minima l'intérêt de la méthode, de l'entrée dans une ère de conciliation, de réconciliation. Les ONG sont invitées à signer la dernière mouture du texte, qui va être livrée dans quelques jours. Les avis sont partagés. Pour le WWF, pour l'instant, le progrès est réel, l'avenir s'éclaircirait-il enfin ?

## Un parc transfrontalier sur le Rhin supérieur ?

La convention de Ramsar a récemment inscrit une partie du Rhin supérieur (land du Baden Württemberg et rive alsacienne) dans la liste des zones humides d'importance internationale. Ce site transfrontalier, densément peuplé, est le 9<sup>ème</sup> site transfrontalier inscrit dans la convention, en reconnaissance de son intérêt patrimonial remarquable et des efforts entrepris par les auto-

## Les nouvelles :

1. Grenelle de l'environnement : l'hydroélectricité durable cherche un avenir
2. Un parc transfrontalier sur le Rhin supérieur ?
3. Le cabinet de Laurent Wauquiez botte en touche sur le Rizzanese.
4. Des projets de nouveaux barrages en Corrèze.
5. Une intéressante étude du MEEDDAT sur la restauration du Gardon

Campagne  
soutenue par :





rités, sous l'égide de la CIPR, (Commission Internationale pour la Protection du Rhin) pour restaurer le fleuve de Goethe après l'accident de Sandoz en 1986. Le classe-

ment devrait, comme le souhaite Alsace nature, qui a activement collaboré avec le WWF Allemagne pour faire aboutir ce dossier, permettre d'accélérer l'effort de restauration, notamment l'équipement en passes à poissons des nombreux barrages et l'amélioration de la qualité de l'eau. Et pourquoi pas déboucher sur la création d'un parc transfrontalier ?

Rens. Alsace Nature - 8 rue Adèle Pitou 67 000 Strasbourg Tél. 03 86 66 63 50 alsace.nature@free.fr

### **Le cabinet de Laurent Wauquiez botte en touche sur le Rizzanese.**

Serge Orru, directeur du WWF avait écrit au secrétaire d'Etat Laurent Wauquiez pour lui faire part de sa grande inquiétude face à la destruction de la plus belle rivière de Corse par le chantier du barrage du Rizzanese, dont Laurent Wauquiez avait visité le chantier en septembre, soulignant son « intérêt pour l'emploi local... », bétonner le Rizzanese pour des emplois provisoires ? L'indépendance énergétique de la Corse passe d'abord par la sobriété : selon l'IFEN, pour un couple corse avec deux enfants, la consommation en électricité à l'année (sans chauffage) est de 3000 kWh/an, la marge de sobriété est énorme. Le barrage, avec son réservoir ridicule (1 million de m3) ne résoudra qu'à la marge, pour un coût écologique et économique exorbitant, les problèmes énergétiques de l'île. De même, le développement durable de son agriculture n'a pas besoin d'un barrage qui va enlever l'eau sur les 12 km court-circuités. Le barrage apporterait 1,6 Mm3 aux agriculteurs locaux quand la rivière, avec son régime naturel, en apporte gratuitement... 38 millions, soit 24 fois ce que propose EDF. La réponse à Serge Orru du chef de cabinet, Didier Wisselman, est inconsistante : il a transmis le courrier au cabinet de Jean-Louis Borloo ! Ne pas assumer ses déclarations, ne pas justifier 200 millions d'euros de fonds publics pour créer des emplois non durables est pour le moins surprenant venant du secrétaire d'état à l'emploi, qui semble par ailleurs avoir compris l'urgence écologique pour notre pays et l'intérêt d'une « croissance verte » qui ne peut se faire en détruisant notre capital nature. Rappelons que les travaux de construction du barrage, conduits par EDF, imposé par des élus locaux sans audace ni imagination vont, entre autres, porter une atteinte grave au site de Cucuruzzu, classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité, donc théoriquement inviolable. Le Rizzanese nous rappelle de sinistres souvenirs. En 1996, le barrage de Puylaurent, en Lozère, a noyé, pour 8 gWh de production, les derniers kilomètres sauvages du Chassezac et de son affluent le Malaval, simplement parce quelques élus acharnés de Lozère et d'Ardèche avaient préféré le grand chantier d'un barrage parfaitement inutile, l'économie de court terme à la préservation de gorges magnifiques et l'économie durable. Les pêcheurs et les touristes ont déserté Prévenchères, le village local en aval du barrage.

**Rien ne se fera sans vous,  
et la campagne coûte cher.  
Merci de contribuer.**

L'échec est évident, la revitalisation de la vallée n'était qu'un leurre, et là encore, le Conseil d'Etat ne s'était pas illustré par son impartialité.

**SALVEMU RIZZANESE.** [www.rizzanese.fr](http://www.rizzanese.fr)

### **Des projets de nouveaux barrages en Corrèze.**

La Directive Cadre sur l'Eau repose sur deux piliers : « retrouver le bon état écologique des rivières » et « éviter la poursuite de la dégradation des écosystèmes fluviaux ». La production d'électricité hydraulique ne peut donc plus se faire au détriment de la qualité des écosystèmes, ce qu'ont confirmé la récente table ronde du Grenelle sur l'hydroélectricité ou encore le séminaire sur l'hydroélectricité durable, organisé par l'ambassade d'Autriche à Vienne avec l'Onema en juillet dernier et auquel avait été invité le WWF. Il va falloir passer aux actes. Sur le bassin de la Dordogne, plusieurs projets de barrages sont en cours sur le ruisseau de la Cascade, à Bassignac le Haut, sur la Luzège (méandre de Cingle, Pont de la Nouaille et Pout des Bouyges), sur la Vézère entre Treignac et Bugeat, sur le Chavanon. Stop !

Le Pic Noir 9 avenue Henri de Jouvenel 19 200 Ussel [picnoir@neuvic.com](mailto:picnoir@neuvic.com)

### **Une intéressante étude du MEEDDAT sur la restauration du Gardon.**

La direction des Etudes Economique du MEEDDAT a publié une étude sur la restauration des 25 km du Gardon aval, dont les eaux sont relativement dégradées (pollutions, artificialisation, prélèvements) dans la perspective de la mise en œuvre de la DCE. L'étude montre que les investissements pour retrouver le bon état écologique s'avèreraient beaucoup plus rentables que le fait de passivement reporter la restauration, comme le permet la DCE. Le bilan de l'analyse coûts-avantages (ACA) montre la rentabilité économique de la restauration du bas Gardon dès 2010, avec des avantages nettement supérieurs aux coûts. On se rappelle (bulletin 23) que la D4E avait fait une étude montrant que l'Allier sans Poutès pourrait générer 500 000 euros annuels de retombées touristiques. Pour le développement durable des territoires, il est urgent de restaurer les rivières.

MEEDDAT D4E/2007patrick.chegrani@ecologie.gouv.fr  
[Lettre-evaluation@ecologie.gouv.fr](mailto:Lettre-evaluation@ecologie.gouv.fr)

### **Calendrier.**

- **17 décembre** : Conférence des acteurs du Plan Loire.
- **20 décembre** : **Actions FREEZZANESE.**  
**Le Rizzanese vous invite à une journée d'actions en Corse et ailleurs sur votre rivière.**  
Rens. <http://www.rizzanese.fr/actions.html>
- **16-18 janvier** : salon Pêche environnement Clermont Ferrand
- **19-22 janvier** : Lyon, Assises du Développement Durable

Coordination éditoriale : Martin Arnould,  
Chargé de programme « Rivières Vivantes »  
Tél : 04 77 21 58 24 - 04 78 27 39 95 (LYON) - [marnould@wwf.fr](mailto:marnould@wwf.fr)  
Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS  
Tél : 01 55 25 84 84 - [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)